



F.F.E.S.S.M. COMITE DEPARTEMENTAL LOIRE - 42

FORMATION TIV

Attestation du président du Club affilié à la F.F.E.S.S.M. (une attestation par candidat présenté) :

A compléter par le président de club affilié et à renvoyer par courrier à Claire Brucy - 13 Lot Les Tilleuls - 42170 St Just-St Rambert

" Je soussigné Mr , Mme, président du club affilié N°

atteste des qualités techniques et de l'aptitude de Mr , Mme.....

à exercer la formation de TIV."

Date et signature :